

Le Canada et l'Afrique

Prix d'architecture pour l'hôpital Albert-Royer

La firme de consultants Blouin, Blouin et Associés, et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont reçu conjointement un prix d'excellence en architecture de l'Ordre des architectes du Québec, pour la construction de l'hôpital Albert-Royer à Dakar, au Sénégal. C'est ce qu'a annoncé récemment le Vice-Premier ministre et Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada.

Le projet, conçu et aménagé par cette firme de Montréal, a été financé par une contribution de 5,8 millions de dollars de l'ACDI.

Cet hôpital a pour mandat d'améliorer les conditions de santé des enfants sénégalais en permettant des actions préventives et curatives. Il a également une vocation universitaire pour la formation de médecins et de spécialistes en pédiatrie.

Ce complexe hospitalier est particulièrement bien adapté au climat et au contexte culturel sénégalais. Doté de nombreuses cours intérieures, il a été conçu pour favoriser la ventilation et l'éclairage de sources naturelles. Il comporte également une aire appelée «Village des mères», composée de quatre bâtiments où peuvent loger 64 mères accompagnant leurs enfants durant l'hospitalisation. Ce respect de la réalité sénégalaise est l'un des facteurs qui ont contribué à l'attribution du prix à cet hôpital.

L'OCSO en Tunisie

Un protocole d'entente a été signé le 25 septembre 1984 entre l'Organisation canadienne pour la solidarité et le développement (OCSO) et le gouvernement de la République tunisienne. Ce protocole accrédite l'OCSO comme organisme pouvant intervenir en Tunisie dans le cadre de la coopération internationale.

L'OCSO est un organisme non-gouvernemental, sans but lucratif, ayant son siège social à Montréal. Elle intervient dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine. Elle essaie, selon son manifeste, de lire la réalité du développement avec les yeux des populations des pays économiquement défavorisés et de collaborer en solidarité à leurs efforts de recherche et d'action pour leur auto-développement. Cette coopération s'exprime principalement par le transfert de ressources humaines, mais aussi matérielles et financières. Les projets retenus par l'OCSO doivent émaner et (ou) répondre à des besoins des populations de base.

En Tunisie l'OCSO intervient dans des projets de développement à caractère social, communautaire et rural. Elle est appelée éventuellement à participer à des projets liés au programme de développement rural intégré, lequel est une priorité majeure du gouvernement tunisien.

Aide canadienne aux victimes de la sécheresse au Zimbabwe

Le Canada fournira 200.000 dollars pour venir en aide aux victimes de la sécheresse au Zimbabwe, en réponse à un appel à double volet de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. L'objectif visé est de porter secours aux 25.000 Mozambicains qui, ces derniers mois, ont fui leur pays vers le Zimbabwe, et de soutenir un programme alimentaire destiné à 92.000 enfants zimbabwéens. La subvention sera versée par l'entremise du Programme d'assistance humanitaire internationale de l'Agence canadienne de Développement international (ACDI).

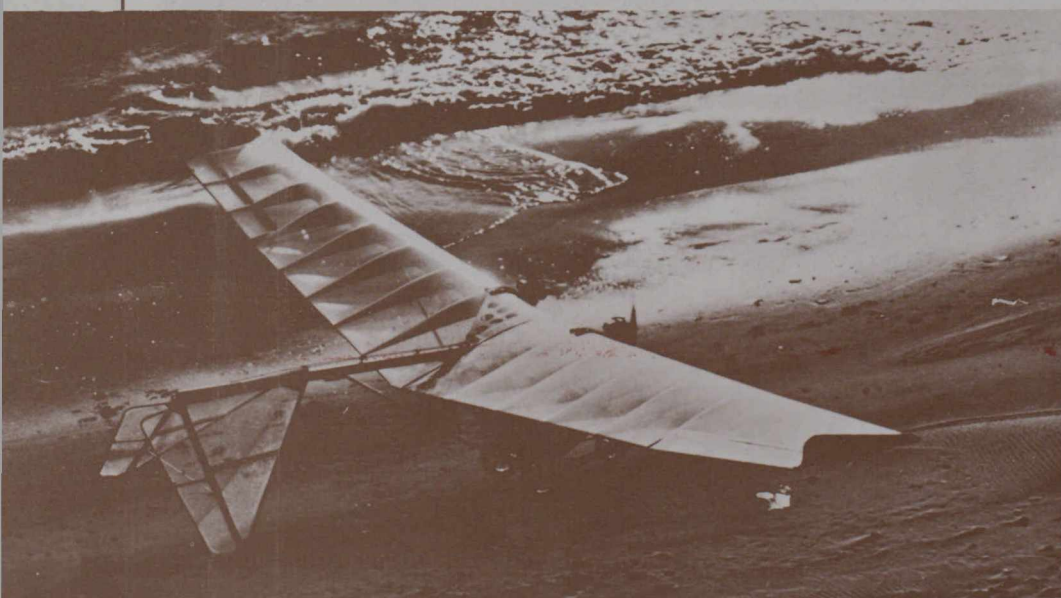
On évalue à 44.000 le nombre de Mozambicains qui ont fui leur pays en raison tant de la sécheresse que des conflits internes.

L'ACDI a déjà octroyé cette année 240.000 dollars en faveur du programme alimentaire de la Croix-Rouge pour les enfants du Zimbabwe, ainsi que 25.000 dollars pour le programme de secours du Conseil œcuménique des Eglises dans ce pays. En plus des mesures d'urgence visant directement les régions frappées par la sécheresse, l'ACDI met en œuvre des projets dans des domaines tels que l'agriculture, l'irrigation, le reboisement et le transport, afin de s'attaquer aux causes sous-jacentes de ce fléau.

L'avion ultra-léger

La montée en flèche du coût des vols privés a eu de fortes répercussions sur l'industrie des ultra-légers : plus de 20.000 avions ultra-légers ont été vendus aux Etats-Unis et plus de 1.300 ont été immatriculés au Canada depuis 1975, année du premier vol d'une aile libre motorisée dans la région de Milwaukee (Etats-Unis).

L'avion ultra-léger (ou ULM) porte bien son nom. En effet, le poids d'un appareil monoplace ne peut excéder 130 kg, soit moins du quart du poids d'un avion léger classique. Cette limite de poids a mis à l'épreuve l'ingéniosité des ingénieurs, qui ont dessiné tout un éventail d'appareils différents. Or, les avions ultra-légers canadiens comptent parmi les meilleurs d'entre eux.



● Les adeptes de l'aviation légère peuvent acquérir le Lazair au prix de 7.000 dollars et 150 heures de travail de montage.